Publié le 16 septembre 2008

Yves Contassot, président de la Saemes : « Je souhaite que la Saemes devienne l'acteur principal de la politique du stationnement à Paris »

Yves Contassot, 58 ans, a été nommé le 21 avril dernier président de la Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris (Saemes) pour une durée de six ans, succédant à Denis Baupin. En tant qu'ancien adjoint au maire de Paris chargé de l´environnement, cet élu Vert veut favoriser une utilisation rationnelle des moyens de transport.

Quelles sont pour vous les priorités de la Saemes en tant qu'acteur majeur de la mobilité durable ?

YC – Le rôle d'une Sem de stationnement est d'agir, en lien avec la municipalité, pour que l'offre de stationnement puisse constituer un levier essentiel de la mise en œuvre de la politique choisie. Les possibilités d'intervention sur la nature de l'offre (deux-roues motorisés ou non, autopartage, résidentiel ou rotatif, etc.) et les conditions (tarification préférentielle pour les véhicules propres ou selon les heures, etc.) influencent le comportement des automobilistes. La Saemes s'inscrit résolument dans la perspective d'une utilisation rationnelle des moyens de transport en favorisant les transports en commun par la possibilité de laisser sa voiture au parking.

En quoi votre expérience à la mairie de Paris constitue-t-elle un atout pour assumer votre nouvelle fonction ?

YC – Avoir été adjoint au maire en charge de l'environnement donne une vision transversale des problèmes et permet une approche multicritères favorisant des solutions innovantes. Aujourd'hui il n'est plus possible de travailler autrement qu'en réseau d'acteurs et en développant les synergies de tous les intervenants. En Ile-de-France les responsables de la politique des transports (élus, STIF, RATP, SNCF, etc.) sont parties prenantes au même titre que la Saemes. Il faut donc trouver les moyens de coordonner les politiques en ce domaine.

Quel sera votre premier chantier ?

YC – Je souhaite que la Saemes devienne l'acteur principal de la politique du stationnement à Paris. Pour cela un plan stratégique est en cours d'élaboration. Il faut un développement fort de la Saemes en lien avec ses partenaires. Par ailleurs, tous les nouveaux chantiers doivent s'inscrire dans la perspective de la société « post pétrole » et donc se traduire par une réduction de leur empreinte environnementale. Le premier parking à énergie positive devrait voir le jour dans les prochains mois.